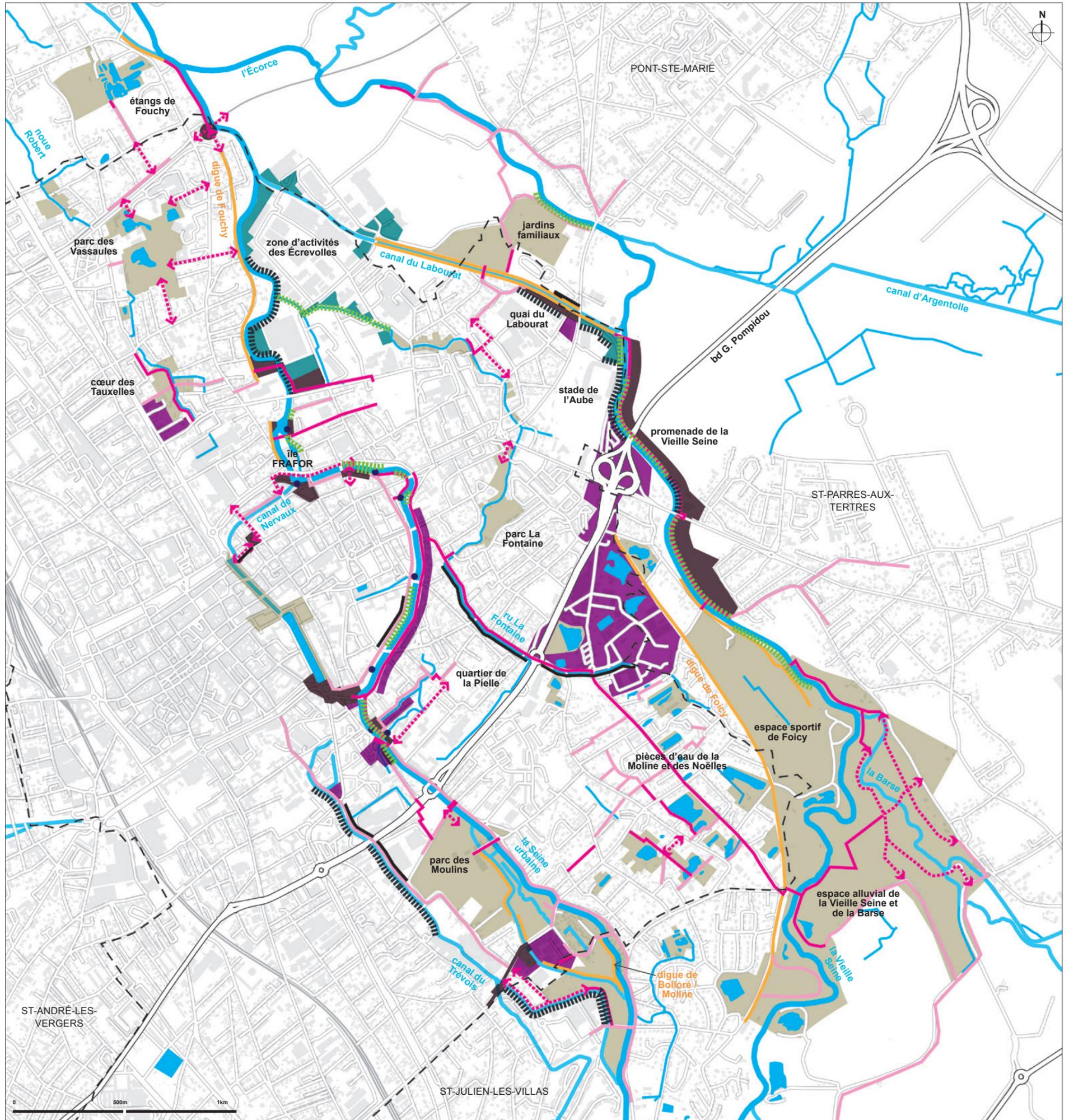


# Définir l'eau comme fondement du projet de ville

## CARTOGRAPHIE DÉTAILLÉE DES ORIENTATIONS



### Espaces à enjeux d'aménagement

- Espaces à enjeux d'aménagement pour développer des usages / vocations publics au bord de l'eau
- Lieu de contact physique avec l'eau à créer ou renforcer (ponton flottant, banquette, plage, passage à gué...)
- Espace paysager de qualité à protéger
- Espace urbain à restructurer / densifier / constituer
- Limite privative à qualifier

### Gestion du végétal

- Gestion extensive des espaces enherbés à mettre en place
- Écran végétal à créer ou préserver
- Ripisylve à éclaircir / ouvrir afin de trouver des vues sur l'eau

### Parcours aménagés pour les modes actifs permettant de parcourir les espaces de l'eau

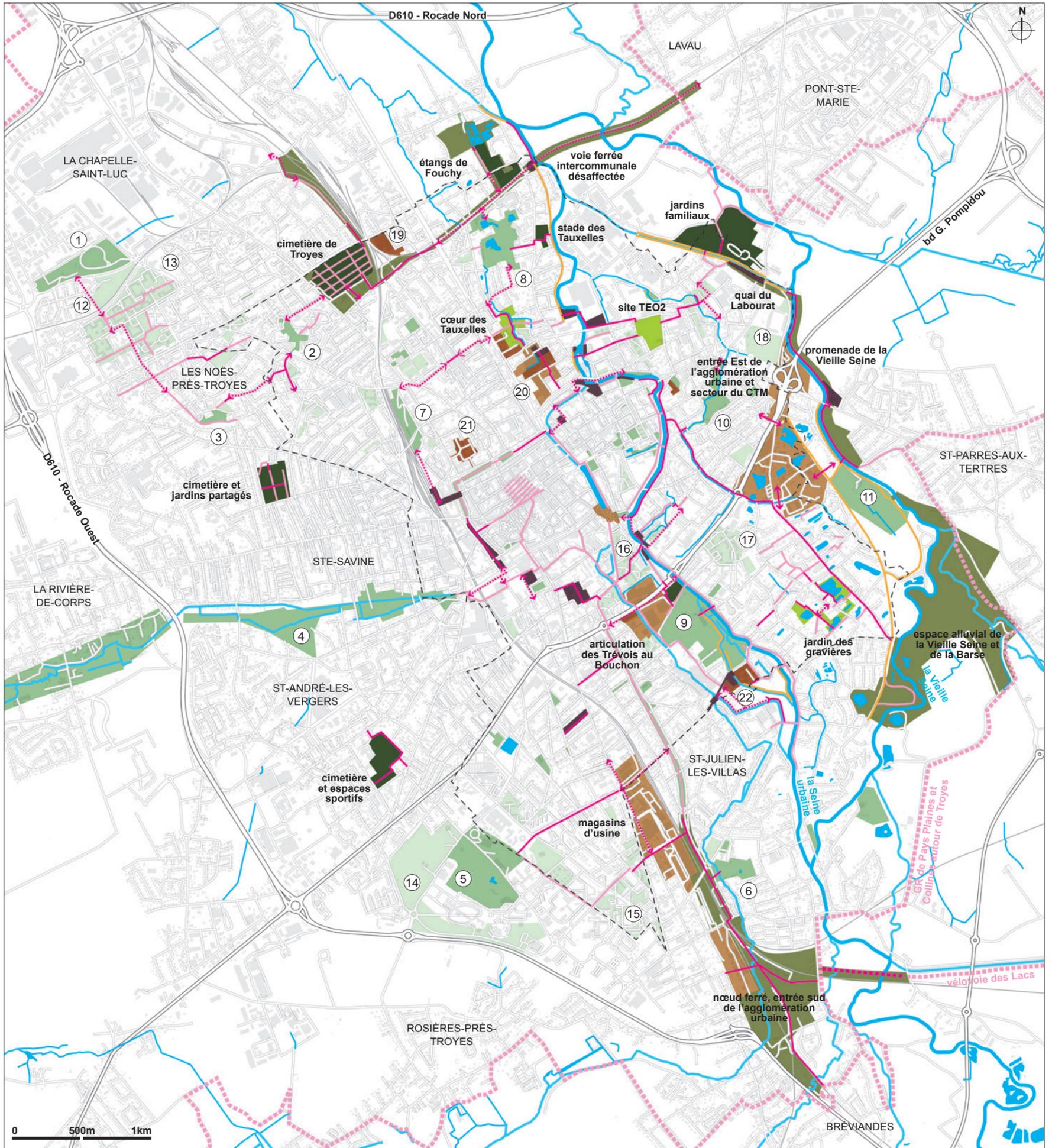
- Parcours existant
- Promenade piétonne publique créée dans le cadre du projet de rénovation des digues
- Connexion existante à améliorer (meilleure accessibilité / visibilité)
- Connexion à créer

Limite communale ville de Troyes

LAVAU Communes limitrophes ville de Troyes

# Valoriser et enrichir la diversité des situations urbaines

## CARTOGRAPHIE DÉTAILLÉE DES ORIENTATIONS



### Espaces publics urbains et / ou paysagers existants participant à la diversité urbaine

#### Parcs et squares publics

- ① parc des Prés de Lyon
- ② jardin des Marots
- ③ square d'Urmitz
- ④ vallée des Viennes
- ⑤ parc Henri Terré
- ⑥ parc A. Grimont
- ⑦ parc des 2 rives
- ⑧ parc des Vassales
- ⑨ parc des Moulins
- ⑩ parc La Fontaine
- ⑪ parc sportif de Foicy

#### Espaces accessibles au public de façon permanente ou occasionnelle (espaces verts de quartiers d'habitat collectif, terrains d'équipements publics)

- ⑫ complexe sportif L. Pinet
- ⑬ quartier Chantreigne-Montvilliers-Beau Toquat
- ⑭ site de l'UTT et technopôle
- ⑮ quartier des Chartreux
- ⑯ quartier Jules Guesde
- ⑰ quartier des Sénardes
- ⑱ stade G. Arbouin

### Espaces à enjeux d'aménagement pour développer des usages / vocations publics

- Espace ou équipement public existant, aujourd'hui peu connecté à des parcours modes actifs, pouvant s'ouvrir aux traversées piétonnes ou évoluer vers un parc urbain
- Parc paysager rayonnant à l'échelle de l'agglomération
- Parc / jardin public rayonnant à l'échelle de la ville et du quartier
- Micro espace public : place, parvis, mail piéton

### Restructuration urbaine sur secteurs à enjeux

- Site stratégique à appréhender et restructurer dans son ensemble
- Site ou friche bâti identifié pour un projet urbain à court, moyen ou long terme
- ⑲ site Magiline
- ⑳ site STT
- ㉑ site ERDF
- ㉒ friche Bolloré

### Parcours aménagés pour les modes actifs permettant d'accéder aux espaces paysagers, pôles d'activités, équipements majeurs

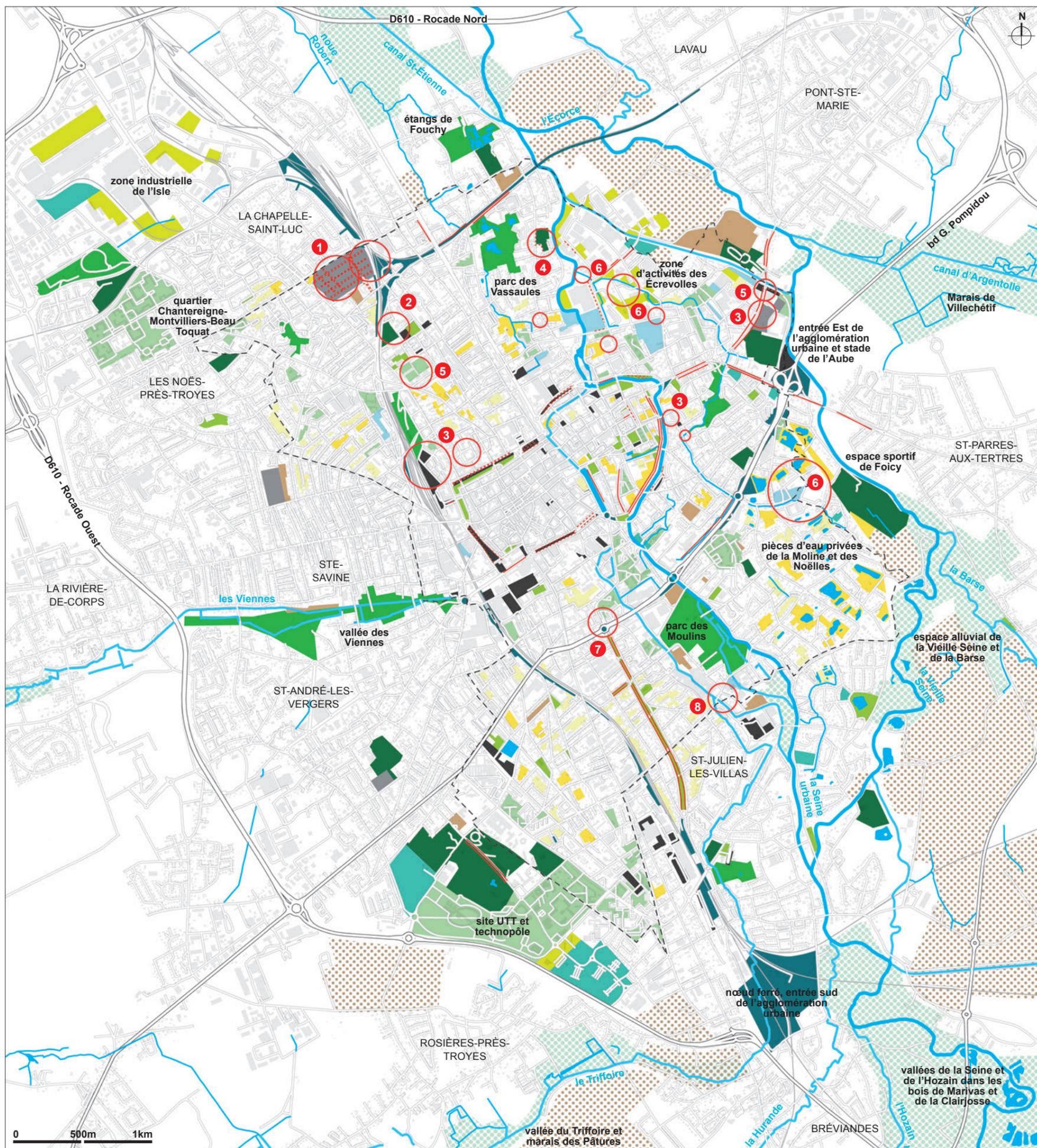
- ⋯ Parcours balisé existant (grp, vélovoie)
- Parcours existant
- ▨ Zone piétonne existante
- Promenade piétonne publique créée dans le cadre du projet de rénovation des digues
- ↔ Connexion existante à améliorer (meilleure accessibilité / visibilité)
- Connexion à créer

--- Limite communale ville de Troyes

LAVAU Communes limitrophes ville de Troyes

# Conforter la place du vivant dans la ville

## CARTOGRAPHIE DÉTAILLÉE DES ORIENTATIONS



### Des espaces urbains où la place du vivant doit être améliorée, développée voire créée

**---** Alignement d'arbres fragilisé par la présence du stationnement, l'imperméabilisation et le tassement du sol

**■** Grand équipement public imperméable / peu propice à la biodiversité

**○** Site d'actions pour créer des continuités écologiques et paysagères ou les améliorer

**1** Cesser les traitements herbicides, laisser une végétation spontanée d'installer et gérer cette dynamique, aider cette dynamique en implantant des « plantes témoins » (bulbes par exemple)

**2** Cesser la tonte, accepter le développement de la végétation et laisser s'installer des liésières en ville riches avec une strate arbustive

**3** Donner une place aux arbres en les protégeant de la voiture, laisser place à la végétation spontanée urbaine, laisser l'eau s'infiltrer sur place

**4** Cesser les traitements herbicides, laisser une végétation spontanée s'installer et gérer cette dynamique

→ Déminéraliser les pieds d'arbres et laisser de larges bandes filantes  
Associer dès que possible des strates arbustives et/ou herbacées  
Préparer la population au renouvellement arboré sur les linéaires déperissants

→ Déminéraliser pour laisser plus de place au vivant  
Arrêter les traitements phytosanitaires

→ Mise en valeur du potentiel écologique et paysager par une gestion ou des aménagements redonnant la priorité à un sol vivant, permettant l'expansion de la végétation et favorisant l'écoulement ou l'infiltration de l'eau

**5** Décompacter laisser la végétation s'exprimer à partir de ce substrat, y infiltrer l'eau de pluie

**6** Créer des îlots de végétation, reliés entre eux, protégés des voitures, réceptacles de l'eau de pluie.

**7** Relier les alignements du nord et du sud à travers le rond point, jusqu'au pied des immeubles, donner une place aux arbres en les protégeant de la voiture, laisser place à la végétation spontanée urbaine, laisser l'eau s'infiltrer sur place

**8** Garder le contact physique avec l'eau des rus laisser la végétation des rives s'exprimer et la gérer en conséquence

### Des espaces publics urbains ou naturels de qualité à préserver

**■** Square ou jardin de quartier

**■** Grand parc public de loisirs

**■** Parc sportif public / équipement de loisirs de plain air

**■** Espace vert des quartiers d'habitats collectifs sociaux

**—** Alignement d'arbres remarquables structurant

→ Poursuivre la démarche de gestion durable  
Favoriser les systèmes végétaux nécessitant un entretien mesurés : espèces adaptées aux sols et au climat, arbustes en ports libres, fauches bisannuelles, association strates arborée-arbustive-herbacée, mise en place de pâturage (quartiers d'habitat collectif)  
Préserver le maximum de surfaces perméables  
Prévoir une gestion systématique des eaux de pluie en aérien

→ Assurer la pérennité et le bon développement des arbres, maintenir une inter-distance suffisante pour le bon développement des houppiers, déminéraliser les pieds d'arbres et laisser de larges bandes filantes

### Espaces privés participant ou pouvant participer aux continuités écologiques

**■** Cœur d'îlot privé participant au paysage public

**■** Cœur d'îlot privé invisible

**■** Jardins partagés

**■** Espace de pelouse des industries et entrepôts

→ Protéger les cœurs d'îlots et leurs spécificités paysagère  
Inciter les propriétaires ou usagers (jardiniers) à une gestion durable de leurs espaces paysagers (élaboration d'un guide de bonnes pratiques ?)

→ Inciter les professionnels à une gestion durable de leurs espaces ouverts : passage en gestion extensive prairiale, mise en place de pâturage sur les plus grandes surfaces, maintien d'espaces tampons le long des rus

### Les délaissés

**■** Abord des infrastructures

**■** Dent creuse / friche agricole incrustée dans le tissu urbain

**■** Friche industrielle renaturée ou en cours de renaturation

**■** Friche industrielle renaturée ou en cours de renaturation

**■** Friche industrielle renaturée ou en cours de renaturation

**■** Friche industrielle renaturée ou en cours de renaturation

→ Laisser la place et le droit d'exister à la friche dans la ville > nécessité d'information et de pédagogie auprès des jardiniers, habitants, élus  
Minimiser voire éviter les interventions sur ces espaces